



Plan Régional
d'Insertion
des Travailleurs
Handicapés
en Île-de-France

Accès à l'apprentissage des publics en situation de handicap

**« Sécuriser Les étapes clefs du parcours des apprentis
en situation de handicap : bons réflexes et ressources »**

*Synthèse des échanges noués lors des Rencontres régionales
interprofessionnelles Apprentissage et handicap organisées par le PRITH le 9 avril
2019*

www.prithidf.org



Les étapes clefs:

1. Préparation à l'entrée en apprentissage, passerelles vers l'apprentissage
2. Repérer le handicap, faire reconnaître le handicap, identifier les besoins spécifiques de la personne et définir les moyens de compensation
3. Rechercher un employeur, parler handicap avec l'employeur, accompagner la mise en place des moyens de compensation sur le lieu de travail
4. Intégrer l'apprenti en situation de handicap au sein du groupe classe, sensibiliser les équipes de formateurs, adapter la formation, mettre en place la compensation
5. Suivre le parcours, être à l'écoute des besoins, détecter les situations à risque pour limiter les abandons en cours d'apprentissage
6. Sécuriser le passage des examens, mettre en place les mesures de compensation
7. Préparer la fin de la formation et le rebond dans l'emploi, faire les liens utiles avec les acteurs du Service public de l'emploi

Pour chacune de ces étapes clefs du parcours de l'apprenti :

Qu'est-ce qui se joue à cette étape?

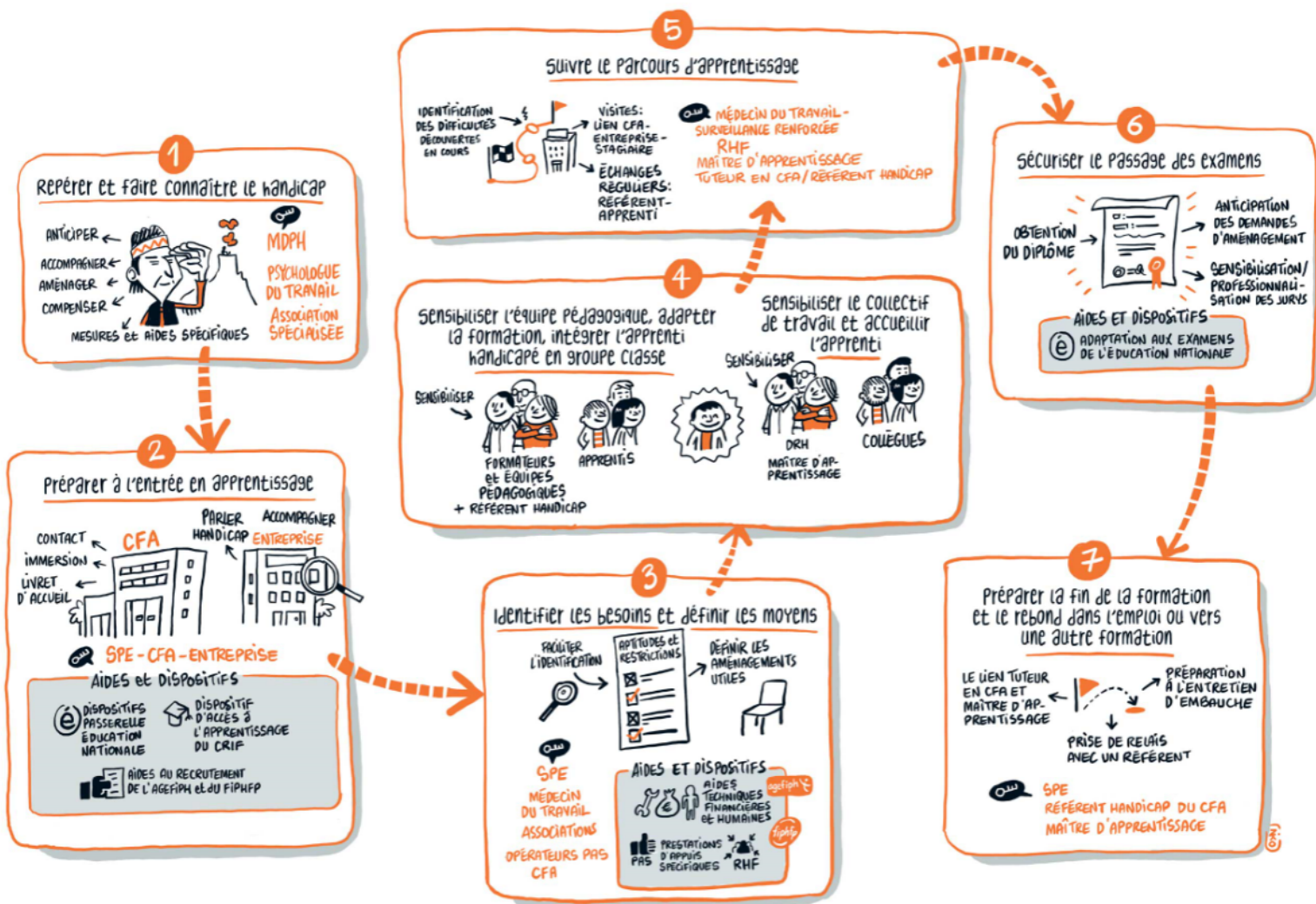
Avec qui travailler ?

Quels sont les clefs de réussite et les bons réflexes?

Quelles sont les ressources mobilisables (aides, prestations, ...)?



SÉCURISER LES PARCOURS



Repérer le handicap, faire connaître le handicap





Qu'est-ce qui se joue à cette étape ?

- Repérer et identifier les situations de handicap, pour pouvoir anticiper, accompagner, aménager (ouvrir l'accès à des mesures et aides spécifiques, favoriser la mise en place des compensations en CFA et chez l'employeur)
- Si besoin, accompagner vers une reconnaissance et l'ouverture de droits en faisant le lien avec le référent de parcours (et le monde scolaire s'il s'agit d'un jeune)
- Ne pas passer à côté des situations de handicap parfois difficiles à identifier, de situations de déni (de la famille, de l'apprenti), de jeunes qui viennent de sortir du circuit scolaire et ne sont pas connus des opérateurs du SPE...



Clefs de réussite et bons réflexes

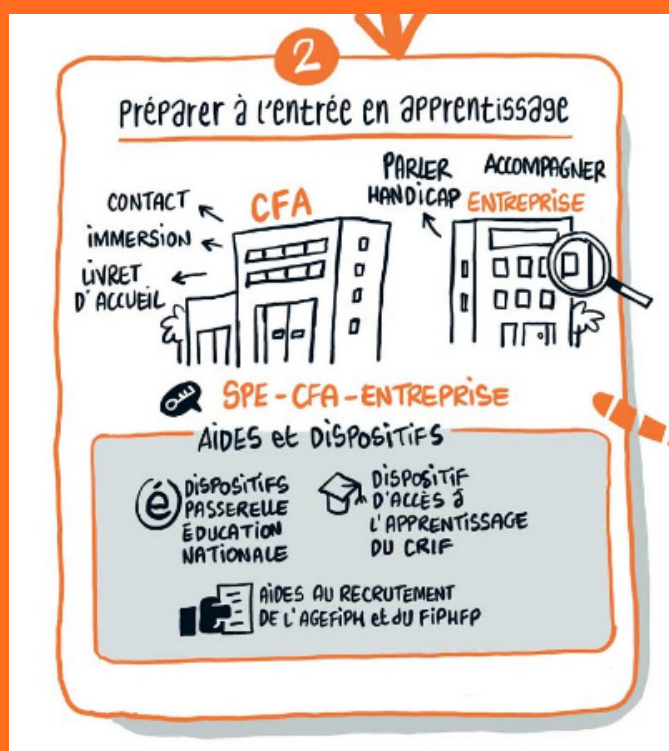
- Rendre visible le fait que le CFA est à l'écoute des situations de handicap
 - Mettre en avant l'engagement dans le livret d'accueil, afficher les coordonnées du référent handicap dans le CFA
 - Sensibiliser en amont de l'entrée en CFA (journées portes ouvertes...)
- Signaler le handicap sur le Cerfa



Les interlocuteurs ressources pour l'apprenti en situation de handicap et pour le CFA :

- La MDPH → [Focus sur le dossier de demande](#)

S'orienter, préparer l'entrée en apprentissage, trouver un employeur





Qu'est-ce qui se joue à cette étape ?

- Favoriser l'accès des personnes en situation de handicaps aux CFA et formations en apprentissage
- Sécuriser les choix d'orientation et donc les parcours d'apprentissage
- Appuyer la recherche d'un contrat d'apprentissage et impliquer l'employeur dans la solution de compensation



Clefs de réussite et bons réflexes

- Préparer l'entrée en apprentissage avec un accompagnement renforcé et une remise à niveau lorsque cela est nécessaire
- Etablir un contact précoce avec les établissements d'origine pour les jeunes en poursuite de formation et/ou avec les Missions locales et Cap emploi, Pôle emploi...
- Proposer des immersions au CFA et/ou une découverte des métiers en amont
- Aménager les tests à l'entrée du CFA, proposer des modules de remise à niveau si besoin
- Préparer l'intégration en CFA aux moyens d'un livret d'accueil, d'un entretien avec le futur apprenti et éventuellement sa famille
- Informer et sensibiliser les équipes pédagogiques
- Préparer le futur apprenti à la recherche d'un emploi et aux entretiens d'embauche, savoir évoquer la situation de handicap et ce qu'elle implique (restrictions, besoins d'aménagements, ressources disponibles)
 - Ex : Ateliers collectifs pour apprendre à parler de son handicap, organisation de « Jobdating » tournés vers le handicap, processus de recrutement spécifique côté entreprises, via les missions handicap internes
- Préparer l'apprenti à l'intégration en entreprise / Former des tuteurs
 - Ex : Rappeler l'importance de l'explicitation des consignes, apprendre à prendre le temps, travailler sur la bienveillance



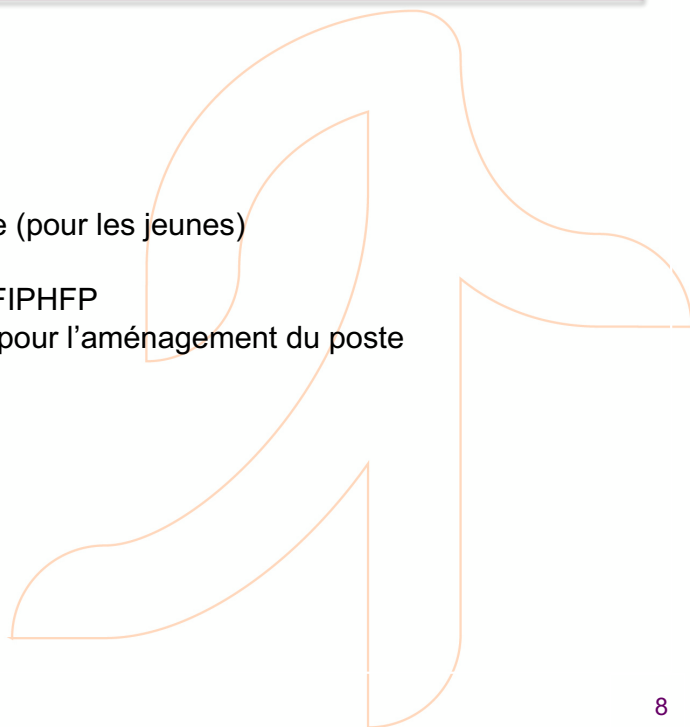
Les interlocuteurs ressources pour l'apprenti en situation de handicap et pour le CFA :

- Les établissements d'origine (pour les jeunes en sortie de scolarité)
- Les acteurs de l'orientation, les acteurs du SPE (Cap emploi, Pôle emploi, Missions Locales), les développeurs de l'apprentissage
- Les entreprises (acteurs RH, maîtres d'apprentissage, référents handicap)



Les ressources mobilisables (aides, dispositifs...)

- Le dispositif d'orientation dans les collèges et lycée (pour les jeunes)
- [Les dispositifs d'accès à l'apprentissage \(DAA\)](#)
- Aides au recrutement délivrées par l'Agefiph et le FIPHFP
- Prestations d'accompagnement, aides financières pour l'aménagement du poste



Identifier les besoins spécifiques et les moyens de compensation, en CFA et en entreprise





Qu'est-ce qui se joue à cette étape ?

- Faciliter l'identification des aptitudes et contraintes liées au handicap et les mettre en regard avec les composantes de l'environnement de travail et de formation
- Définir de manière collective (entre les différents acteurs et l'apprenti) les adaptations et les aménagements utiles à la compensation du handicap : aménagement de la durée du contrat, des rythmes de travail, du temps de formation, aménagements techniques et matériels, aide humaine...



Clefs de réussite et bons réflexes

- Sous la coordination du référent handicap du CFA, mettre en place un apport croisé de compétences professionnelles pour identifier les mesures de compensation les plus justes.



Les interlocuteurs et ressources pour l'apprenti en situation de handicap et pour le CFA

- Référent handicap, équipes pédagogiques du CFA
- Entreprise et maître d'apprentissage
- Référent parcours des publics (Pôle emploi, Cap emploi, Mission locale)
- Médecine du travail,
- Ressource Handicap Formation (ensembl'ier d'insertion)
- Prestataires PAS (Agefiph)
- Prestataire EPAAST (Agefiph) pour une étude approfondie du poste de travail
- Associations de personnes en situation de handicap

Intégrer la formation et sensibiliser les formateurs et la classe, le collectif de travail





Qu'est-ce qui se joue à cette étape ?

- Sensibiliser et impliquer les formateurs et équipes pédagogiques : informer pour rassurer, répondre aux interrogations et craintes, casser les stéréotypes, et permettre la mise en place des adaptations et le bon déroulement du parcours de formation
- Sensibiliser les autres apprentis pour faciliter l'intégration dans le groupe-classe



Clefs de réussite et bons réflexes

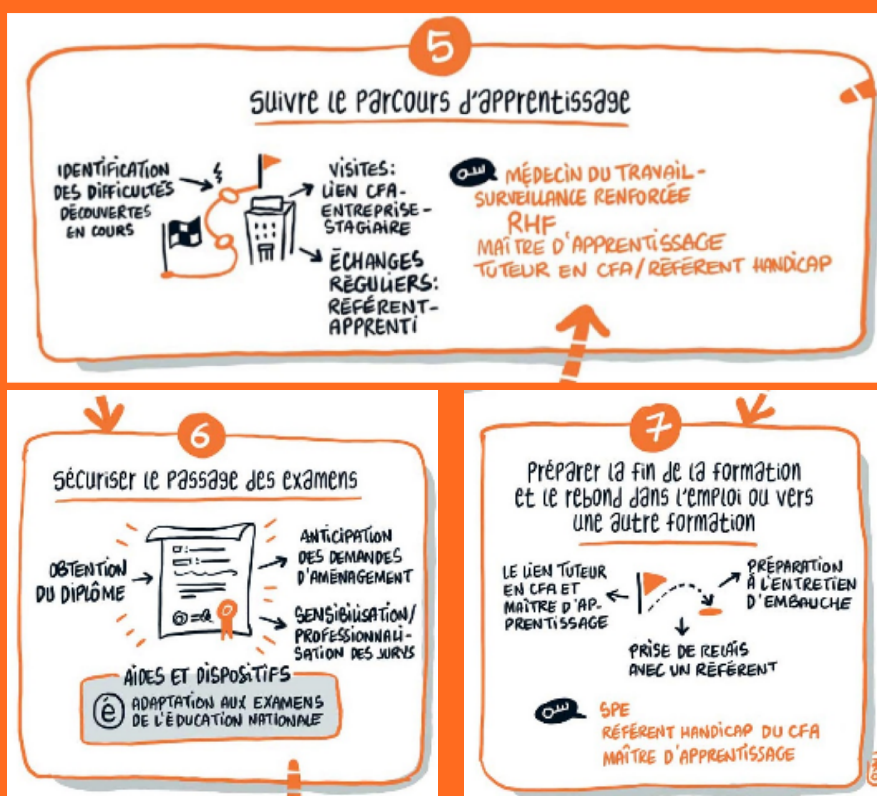
- Mobiliser des acteurs / outils d'information-sensibilisation
→ Ex : opérateurs PAS, organismes partenaires tels que Aris (surdit ), Lexydis (troubles Dys), Psyadom (troubles des apprentissages) etc.
- Mobiliser les modules de formation ad hoc (programme de professionnalisation des acteurs)
- Proposer des mises en situations pour sensibiliser la classe



Les interlocuteurs ressources pour l'apprenti en situation de handicap et pour le CFA

- [D fi m tier : kit du r f rent handicap](#)
- Agefiph
- Les op rateurs PAS et plus sp cifiquement le module d'aide   l'int gration d'un apprenti en situation de handicap (sensibilisation des formateurs et du groupe-classe)

Suivre le parcours d'apprentissage, sécuriser le passage des examens, préparer la fin de la formation et l'entrée dans l'emploi





Qu'est-ce qui se joue à cette étape ?

- Détecter suffisamment tôt les difficultés rencontrées en cours de parcours, adapter les solutions aux besoins émergents pour prévenir les ruptures de parcours
- Le cas échéant prendre en charge ces ruptures pour sécuriser le parcours
- Favoriser l'obtention du diplôme visé par l'apprenti en situation de handicap puis l'insertion dans l'emploi (ou la poursuite vers une autre formation)



Clefs de réussite et bons réflexes

- Assurer un suivi renforcé du parcours : visites en entreprises et appels plus réguliers pour faire le lien entre le CFA, l'entreprise et le stagiaire, attention portée aux signaux d'alerte (absentéisme...)
- Assurer une médiation si besoin
- Accompagner les cas de rupture et appuyer la recherche d'une autre entreprise
- Anticiper les demandes d'aménagements en vue des examens, sensibiliser et professionnaliser les jurys afin qu'ils puissent prendre en compte le handicap



Les interlocuteurs ressources pour l'apprenti en situation de handicap et pour le CFA

- L'entreprise d'accueil, le maître d'apprentissage
- La Ressource Handicap Formation
- Cap emploi et Agefiph sur le volet maintien en cas de risque de rupture du fait du handicap
- Le service inter-académique des examens et concours (SIEC) (dans le cadre du passage des examens)
- Relais vers les conseillers emploi des acteurs du SPE (Pôle emploi, Cap emploi, Missions locales) en sortie de formation